



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2001-MC-1961

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 324895

DOSSIER N^o : 18961

Objet : B2B Trust
Demande de visa

Vu la demande présentée le 11 janvier 2001;
vu les articles 11, 13 et 14 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le chef du service du financement des sociétés octroie le :

visa pour le prospectus du 20 juin 2001 de B2B Trust concernant le placement de 5 560 000 actions ordinaires au prix de 9,00 \$ l'action et le placement auprès des preneurs fermes d'une option d'achat de 834 000 actions ordinaires.

Le visa prend effet le 21 juin 2001.

Le chef du service du financement des
sociétés,

(s) *Josée Deslauriers*
Josée Deslauriers

IP/lb